

La Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC), Établissement Public de Coopération Intercommunale regroupant 38.500 habitants et comprenant 16 communes

Recrute par voie statutaire ou contractuel

Un responsable du Service Patrimoine (H/F)

Grades : Ingénieur, ingénieur principal

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général Adjoint des services, vous serez chargé(e) de l'entretien et du suivi d'une quinzaine de bâtiments et infrastructures communautaires (1 siège administratif, 2 piscines, 2 gymnases, 2 médiathèques, 2 équipements culturels, 1 Musée Abri-mémoire, 1 aire d'accueil des gens du voyage, 1 multi-accueil, 2 pépinières d'entreprises).

VOS MISSIONS PRINCIPALES

- Elaborer et suivre une programmation pluriannuelle de travaux relative au patrimoine bâti (dont l'amélioration des performances énergétiques et l'accessibilité) et l'éclairage public
- Assurer le suivi budgétaire du service et des bâtiments
- Encadrer les chantiers et suivre les marchés de travaux et de maintenance (ex: construction ou réhabilitation de bâtiment ; pistes cyclables)
- Contrôler, suivre et faire appliquer les règles de sécurité incendie des ERP
- Manager les 6 agents techniques du Pôle Patrimoine,
- Participer aux astreintes (1semaine/ mois).

PROFIL

- Formation technique de niveau bac+5 orientée travaux du bâtiment
- Expérience dans un poste similaire demandée
- Bonnes connaissances pluridisciplinaires en bâtiment (performance énergétique, sécurité incendie...),
- Maîtrise des logiciels et outils bureautiques
- Permis B requis

Rémunération : Traitement indiciaire, Régime indemnitaire (RIFSEEP) et Prime de Fin d'année
Participation de l'employeur à la mutuelle de santé et de prévoyance conventionnée, participation de l'employeur aux titres-restaurants, amicale du personnel et CNAS

Temps de travail : 38 H par semaine avec 18 ARTT annuels
Véhicule de service

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Les candidatures sont à envoyer, accompagnée d'une lettre de motivation et un curriculum vitae, dès que possible et au plus tard le 1^{er} septembre 2022 par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Thann-Cernay
3a, rue de l'Industrie CS 10228
68704 CERNAY CEDEX
Courriel : contact@cc-thann-cernay.fr